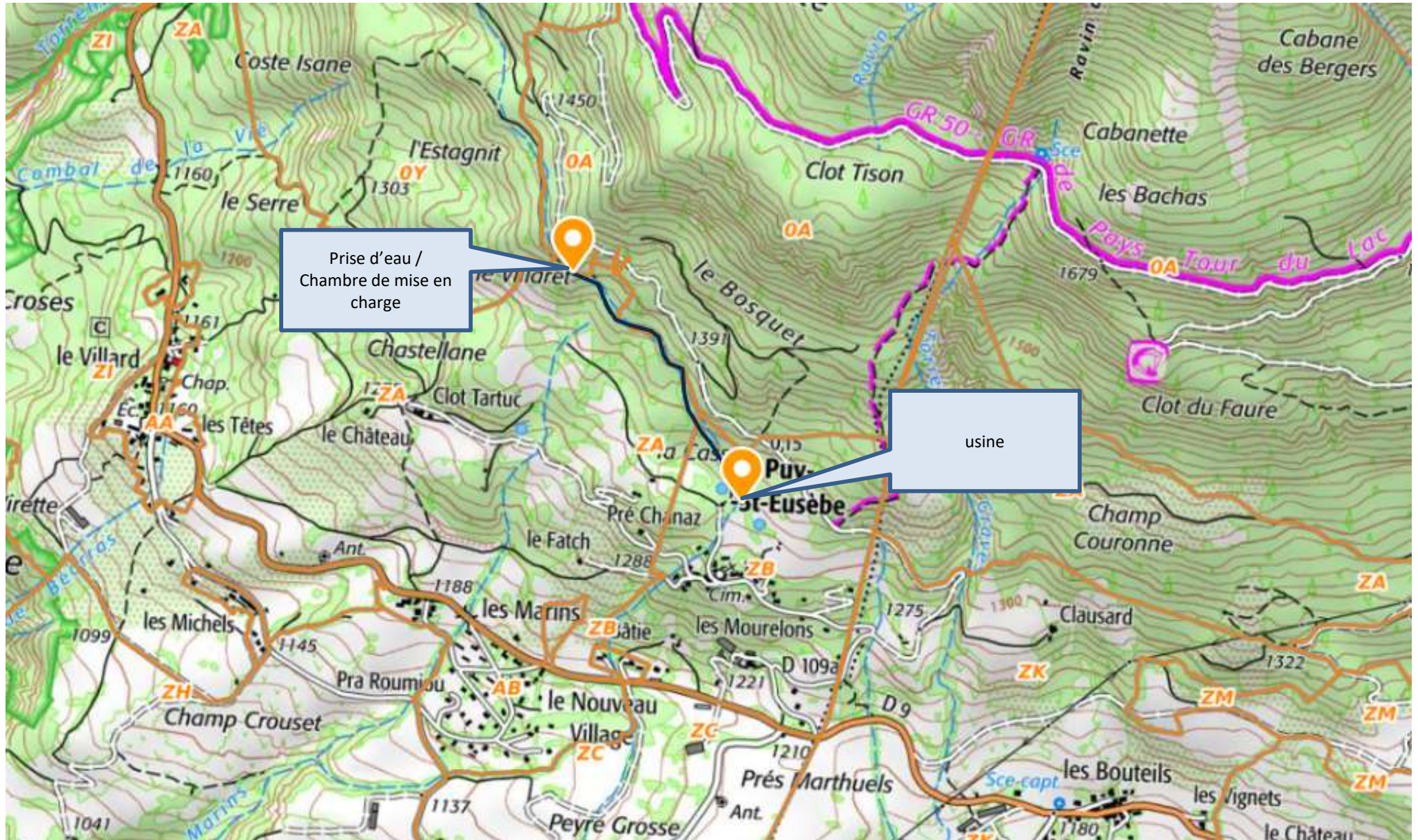


Dossier Cas par cas Point 4.6 du CERFA Complément d'information

Localisation de la microcentrale
Commune de Puy Saint Eusèbe

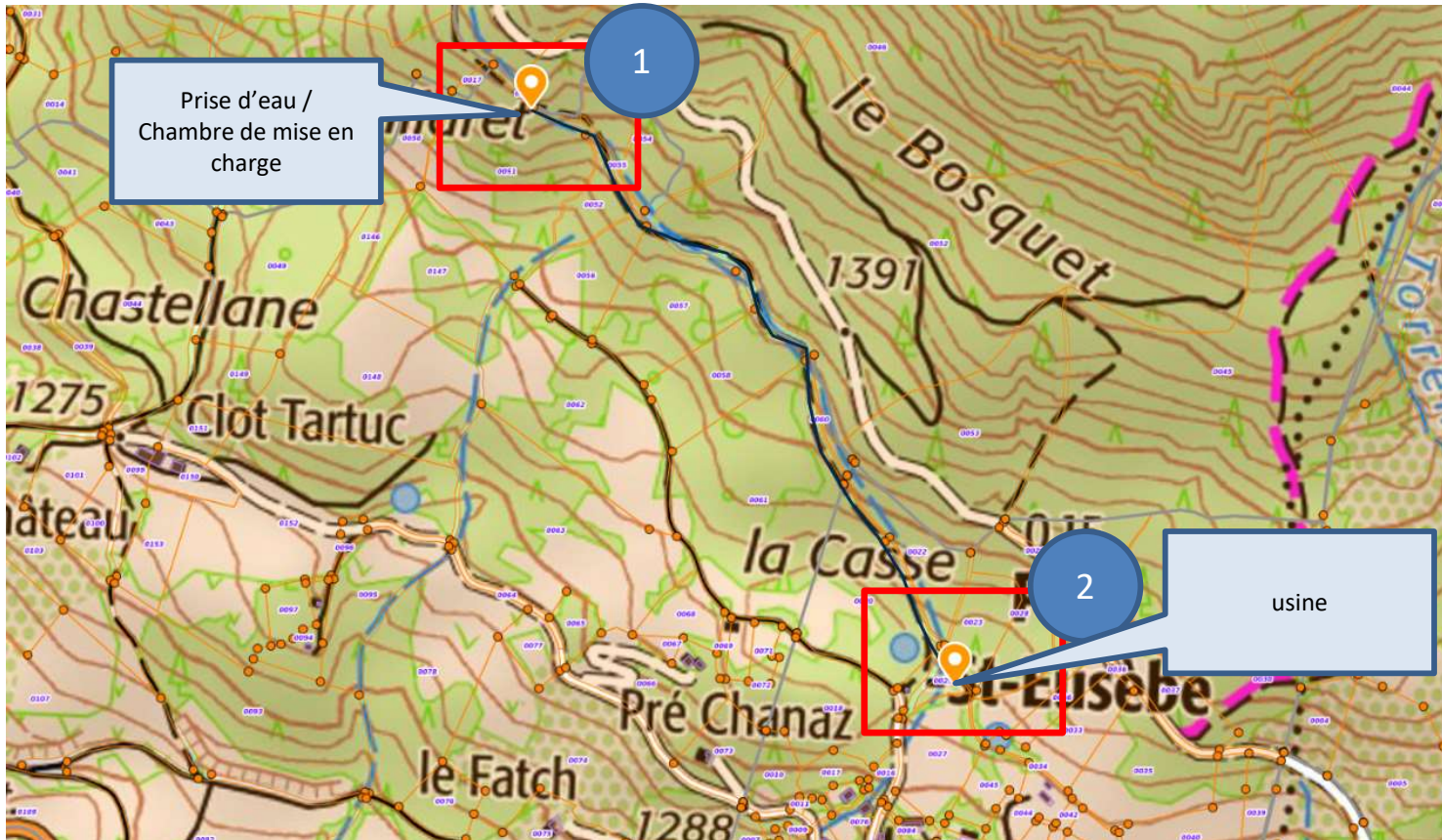
07/12/2021

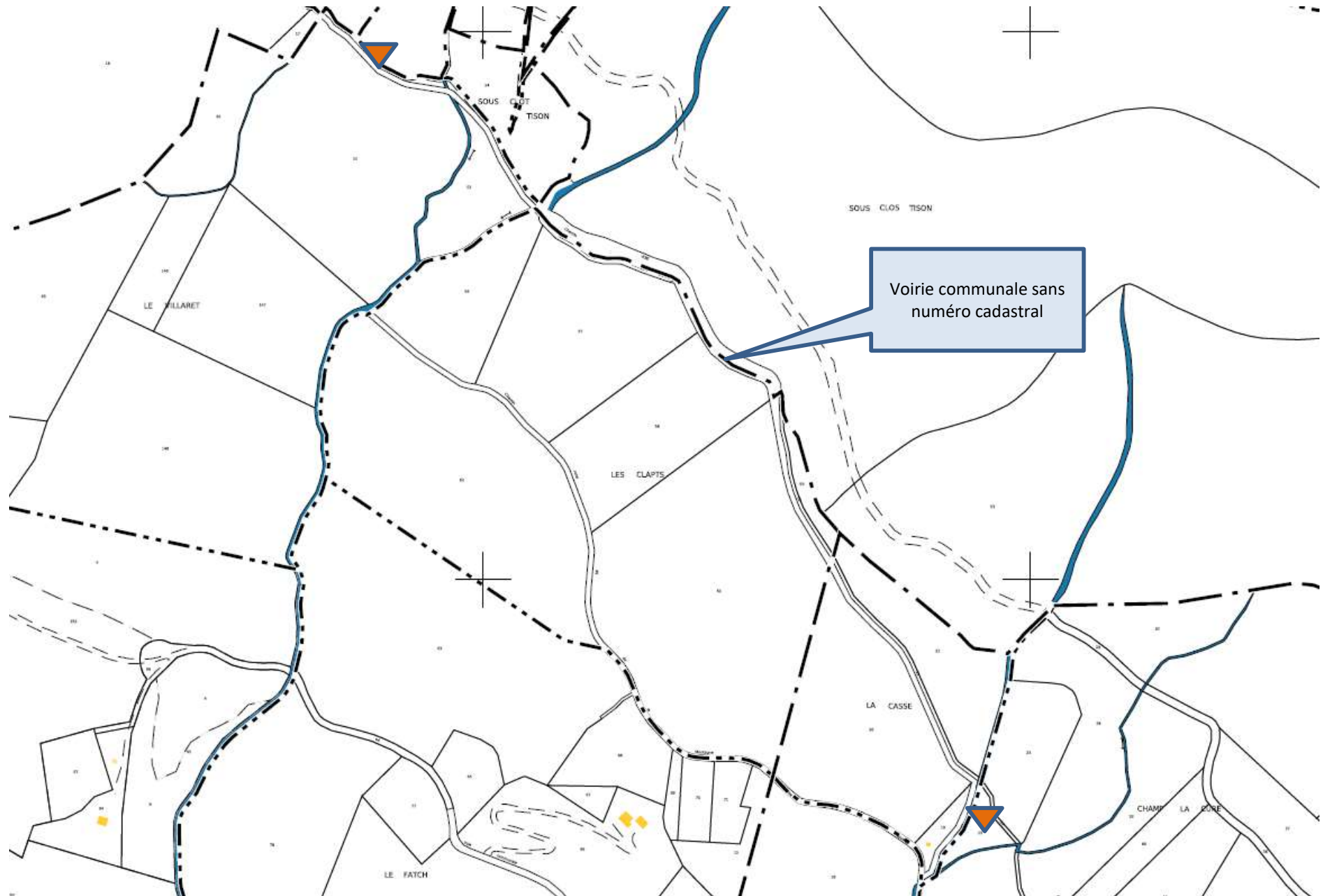
Plan de situation général



Plan général et focal sur le points d'extrémité du projet

A l'exception de l'usine qui est dans une parcelle cadastrée (n°25 section ZB), l'emprise de la prise d'eau et de la conduite forcée correspond à la voirie communale qui apparait au cadastre mais sans numéro.





DEPART: la prise d'eau se situe sur l'emprise de la voirie communale qui n'apparaît pas comme parcelle cadastrale, cf coordonnées



ARRIVEE: l'usine se situe dans la parcelle n°25, section ZB (propriété privée de la commune)

